



## **COMMUNICATIONS AUX MUNICIPALITÉS** **MARS 2025**

### **Les sujets essentiels du mois**

#### **AIDE-MÉMOIRE 2025-2026... PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE !**

L'aide-mémoire de collecte 2025-2026 de la RIDT arrive bientôt !  
Surveillez votre boîte postale, il sera livré dans la dernière semaine de mars.

Cet outil est devenu au fil des ans un indispensable en matière d'information sur la gestion des matières résiduelles pour les citoyens et entreprises. Remodelé à chaque année, il est parfait pour connaître les différents services de la RIDT, l'horaire des collectes ou les bonnes pratiques de tri à adopter.

Avant de le coller sur le frigo, prenez le temps de consulter toutes ses pages. Elles contiennent de l'information sur les congés fériés, les changements aux collectes, de même que des conseils pratiques sur l'utilisation des bacs roulants et pour l'inscription à la collecte des encombrants.

Parce que chaque geste compte ! Découvrez l'information à jour pour une gestion plus responsable de vos matières résiduelles sous la rubrique - Les bonnes matières au bon endroit !

Dès le début avril, des exemplaires de l'aide-mémoire de collecte 2025-2026 seront disponibles dans les bureaux municipaux, de même qu'aux écocentres pour les personnes qui ne l'auraient pas reçu ou qui en voudraient un exemplaire additionnel.

#### **PAS BESOIN D'UN BAC POUR S'OCCUPER DE SES BACS !**

Voici quelques infos pour que la collecte se déroule bien quand vous mettez vos bacs roulants au chemin. Tout bac non conforme, mal présenté ou contenant des matières non acceptées pourrait ne pas être vidé.

Pour être conforme, un bac roulant doit :

- Être muni de roues
- Avoir un couvercle à charnière sans blocage
- Être étanche au niveau de la cuve et du couvercle
- Avoir un volume maximum de 360 litres
- Avoir une forme évitant au bac de glisser des pinces hydrauliques lors de la levée

Pour être collecter, un bac roulant doit :

- Être au chemin au moment de la collecte, sortez-le la veille de la collecte
- Être à au moins 1,5 pieds (0,5 mètre) de tout autre objet ou autre bac
- Avoir ses roues et sa poignée orientées vers la maison
- Avoir son couvercle fermé (idéalement déneigé)
- Ne pas être trop lourd

Votre bac roulant est brisé ? Vous avez besoin d'un bac supplémentaire ou des pièces de rechange ?  
Contactez la RIDT (418) 853-2220 ou [info@ridt.ca](mailto:info@ridt.ca) pour avoir les bonnes informations.

#### **Important !**

La couleur bleue est exclusivement réservée pour le recyclage. Il est strictement interdit de modifier ou peindre un bac roulant pour l'utiliser à une autre fin que celle prévue.

## **PLUS DE RAISON DE TOUT METTRE AUX DÉCHETS !**

Les temps sont durs pour les bacs à déchets.

Avec la gestion des matières organiques, ils avaient déjà été mis au régime minceur. En triant nos restes de tables et résidus verts, c'est plus du tiers des poubelles qui peut se retrouver au compostage ou dans un conteneur de point d'apport volontaire.

Mais ce n'est pas tout ! Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, avec la refonte de la collecte sélective au Québec, c'est une autre part importante de vos matières qui peut aller maintenant au bac de récupération. La nouvelle règle « CEI » c'est à dire : Contenant, Emballage et Imprimé, c'est tout !

Voici quelques exemples de nouvelles matières acceptées dans votre bac bleu :

- Sac de chips (emballage)
- Emballage de pastille pour lave-vaisselle
- Contenant de yogourt en format individuel
- Opercule (couvercle) de pot de yaourt
- Emballage de plastique (type Ficello, sous-marin, dessus de salade de fruit, céréales)
- Emballage de barre tendre, de chocolat ou de biscuit
- Cellophane
- Petit «cup» de lait pour café (contenant)
- Filet pour les fruits ou les avocats (emballage)
- Sachet de ketchup, moutarde ou mayonnaise (emballage)
- Plat, verre et assiette en styromousse (contenant)
- Capsule de café/thé genre Tassimo/Keurig (contenant)
- Papier de bonbons (emballage)
- Pot noir pour les plantes ou les fleurs(contenant)

Alors, une fois que toutes les matières sont bien triées, pas étonnant que vous puissiez sauter quelques collectes pour votre bac à déchets, il n'y a presque plus rien dedans.

À l'inverse, si votre bac de récupération déborde parce que vous triez encore plus et mieux, il est possible d'obtenir gratuitement un second bac en contactant la RIDT.

## **Pour aller plus loin, les sujets complémentaires**

### **CHANGEMENT D'HEURE ET DE PILE**

Le prochain changement d'heure au Québec aura lieu à 2h00 dans la nuit du dimanche 9 mars 2025, où il faudra avancer l'heure. Ce changement d'heure vous fera «perdre» une heure de sommeil dans la nuit de samedi à dimanche. En contrepartie, vous gagnerez en clarté à tous les soirs, et le soleil se lèvera plus tôt le matin, partout au Québec.

Si vous faites partie de ceux qui se posent la grande question à chaque changement d'heure, rappelez-vous qu'en novemb**Re** on **Re**cule et en m**A**rs on **A**vance.

Et, c'est toujours le deuxième dimanche de mars et le premier dimanche de novembre.

Le changement d'heure est surtout une bonne occasion de vérifier et changer les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Rappelez-vous aussi que les piles usagées ne doivent jamais être jetées aux poubelles, ni à la récupération. Il faut plutôt les apporter à l'écocentre ou dans un endroit pour la Mini-Collecte.

## **LE 18 MARS, C'EST LA JOURNÉE MONDIALE DU RECYCLAGE**

Ce jour est important pour la sensibilisation de la population aux vertus du recyclage dans l'optique d'une économie circulaire. Cette année, le recyclage prend une nouvelle importance au Québec, avec la refonte de la collecte sélective sous la responsabilité d'Éco Entreprise Québec (ÉEQ), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier partout dans la province.

Le grand objectif, c'est de récupérer plus et mieux, et pour ce faire, on simplifie le geste de récupération. Désormais, une seule question à se poser : **Est-ce un contenant, un emballage, ou un imprimé ?**  
Si oui... Ça va dans le bac de récupération.

En renforçant la responsabilité des consommateurs et des producteurs, il est possible de réduire considérablement les déchets et créer un environnement plus durable. Éco Entreprises Québec, représente les entreprises qui mettent en marché les matières recyclables. La refonte de la collecte sélective doit lui permettre d'avoir accès à de plus grands volumes de matières recyclables et par conséquent à de nouveaux marchés.

Au Témiscouata, la RIDT a signé une entente avec Éco Entreprise Québec dans le but de l'assister dans la gestion du service. Jusqu'à présent, les résidents des 19 municipalités de la MRC de Témiscouata récupèrent annuellement tout près de 2 700 tonnes de matière dont 85 % est envoyé vers des usines de recyclage en transitant par le centre de tri de la Société VIA à Rivière-du-Loup.

**Abonnez-vous à notre page Facebook « RIDT Environnement » pour plus d'informations ou visitez notre site [ridt.ca](http://ridt.ca)**

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous...

L'équipe de la RIDT